

## **Renouvellement de l'agrément des centres sociaux**

**Intervention de M. Fabien THIÉMÉ**

**Maire de MARLY**

**Vice-président de Valenciennes Métropole**

Les centres sociaux sont des Leviers de la politique familiale et sociale, de l'animation de la vie sociale.

Ce service contribue à faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne.

Sur la ville de Marly nous avons la chance d'avoir 2 centres sociaux

Les engagements de la ville avec le concours de la CAF et du département permettent de soutenir une politique sociale déterminante pour les familles avec des moyens financiers qui sont aujourd'hui comme vous le savez en diminution.

Les centres sociaux sont des structures de proximité, des espaces qui doivent incarner l'animation de la vie sociale.

La ville encourage les initiatives des habitants, la dynamique participative au sein de ces 2 centres sociaux et la concertation entre acteurs de l'animation de la vie sociale

J'attends de ce renouvellement de projet : Un projet social qui adapte des missions d'intérêt général aux besoins des habitants de notre ville

Je souhaite attirer votre attention sur la nécessité de créer les conditions favorables pour développer une véritable politique d'animation de la vie sociale et je vous invite à engager un partenariat renouvelé et renforcé.

Vous êtes des leviers de cette dynamique et vous devez permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions.

Nous y parviendrons parce que nous aurons ensemble une démarche globale adaptée aux problématiques sociales.

Nous devons nous adapter en effet à des évolutions sociales, communes à de nombreux territoires, qui interrogent et/ou ont un impact sur la notion du « vivre ensemble » mais vous êtes des acteurs incontournables et indispensables pour faciliter celui-ci.

L'accentuation des questionnements autour des familles (monoparentalité, responsabilités éducatives, ruptures familiales) la place des jeunes dans la société et leurs relations avec les autres classes d'âge, le développement de la précarité et le renforcement des enjeux de la relation à l'école et de l'insertion dans le monde professionnel, le vieillissement de la population, l'amplification des préoccupations relatives au développement durable sont autant de sujet qui doivent être abordés dans ce nouveau projet

Le projet social est « l'élément » central, qui me semble indispensable de réaliser dans le cadre d'une démarche participative avec les financeurs certes mais aussi avec les habitants

Enfin, Je remercie La caisse d'allocations familiales pour son engagement dans les moyens financiers mais aussi technique en faveur de ces 2 structures